

SAFETY DATA SHEETS

This SDS packet was issued with item:

071149699

The safety data sheets (SDS) in this packet apply to the individual products listed below. Please refer to invoice for specific item number(s).

71496611

Nom du produit :	ISOPROPYL ALCOHOL	Page 1 sur 6
N° FDS :	6010	Date d'effet : 5 Août 2014

Distribué par : **Alcools commercial**

Bruce Energy Centre 4th Concession Tiverton, Ontario N0G 2T0	275 Bloomfield Road Chatham, Ontario N7M 5J5	2 Chelsea Lane Brampton, Ontario L6T 3Y4
---	---	--

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE : CANUTEC (613) 996-6666

Transport

CLASSE PRIMAIRE :	3	NOM DE CLASSE : LIQUIDE INFLAMMABLE	N° UN : 1219
CLASSE SUBSIDIAIRE :	AUCUN		
NOM D'EXPÉDITION :	Isopropanol		

I. Procédure d'urgence et de premiers soins

<u>Ingestion</u>	- Ne jamais rien donner par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou est inconsciente ou en convulsions. - NE PAS FAIRE VOMIR. - Faire boire à la victime environ 250 ml (8 fl. oz.) d'eau pour diluer la substance dans l'estomac. - Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant pour réduire le risque d'aspiration. - Consulter un médecin.
<u>Peau</u>	- Rincer la zone contaminée avec de l'eau pendant au moins 20 minutes. - Retirer les vêtements contaminés sous l'eau courante. - Décontaminer complètement les vêtements avant de le réutiliser ou jeter. - En cas d'irritation, consulter un médecin.
<u>Inhalation</u>	- Transporter la victime à l'air frais. - Une respiration artificielle doit être administrée si la respiration s'est arrêtée, et une réanimation cardiorespiratoire doit être administrée si le cœur s'est arrêté. - De l'oxygène peut être administré si nécessaire. - Consulter immédiatement un médecin.
<u>Yeux</u>	- Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau pendant au moins 20 minutes, en maintenant les paupières ouvertes. - Consulter immédiatement un médecin.
<u>Remarques pour le médecin</u>	

LES INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT BASÉES SUR DES DONNÉES CONSIDÉRÉES CORRECTES. CEPENDANT, AUCUNE GARANTIE OU GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, N'EST FAITE EN CE QUI CONCERNE LES INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT.

Nom du produit : **ISOPROPYL ALCOHOL**

Page 2 sur 6

 N° FDS : **6010**

Date d'effet : 5 Août 2014

II. Données relatives aux risques d'incendie et d'explosion

Point d'éclair, °C	21 (Système fermé Tag, ASTM D-56)						
Autres données importantes	COMPOSANT	% V/V	LIMITES D'INFLAMMABILITÉ, % V/V		PRESSION DE VAPEUR	DENSITÉ DE VAPEUR	AUTO-INFLAMMATION
			INFÉRIEURE	SUPÉRIEURE	KPA à 20 °C	(AIR = 1)	POINT, °C
	(1)	100	2,5	12,0	4,40	2,1	399
	Isopropanol						
Agent d'extinction	• Appliquer des mousses de type alcool ou tout usage selon les techniques recommandées par les fabricants pour les grands incendies. • Utiliser du dioxyde de carbone ou un agent chimique sèche pour les petits incendies. • L'eau est généralement inadaptée et peut contribuer à propager le feu.						
Procédures spéciales de lutte contre les incendies	• Utiliser un jet d'eau pour refroidir les contenants exposés à l'incendie et structures. • Utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs; le réallumage est possible. • Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.						
Risques inhabituels d'incendie et d'explosion	• Des vapeurs se forment à partir de ce produit et peuvent voyager ou être déplacées par des courants d'air et enflammées par des veilleuses, d'autres flammes, des étincelles, des appareils de chauffage, des équipements électriques, des décharges statiques ou d'autres sources d'inflammation à des endroits éloignés du point de manipulation.						

III. Identification

Nom chimique	ISOPROPANOL	Famille chimique	ALCOOLS
Formule	(1) CH ₃ - CHOH - CH ₃	Poids moléculaire	(1) 60,09
Synonymes	2-propanol, diméthyl carbinol, isopropanol alcool isopropylique, IPA.		
Utiliser	Alcool à friction.		

Nom du produit : **ISOPROPYL ALCOHOL**

Page 3 sur 6

N° FDS : **6010**

Date d'effet : 5 Août 2014

IV. Données physiques

POINT D'ÉBULLITION, °C à 760mm Hg	82,0
POINT DE CONGÉLATION, °C	-89,0
DENSITÉ, kg/L à 20 °C	0,786
COEFFICIENT DE RÉPARTITION EAU/HUILE	Se sépare de l'huile
pH	Sans objet
PLAGE DE DISTILLATION, °C	81,3 à 83,0
MISCIBILITÉ DANS L'EAU	Totale
% VOLATILS PAR VOLUME	100
TAUX D'ÉVAPORATION (acétate butylique = 1)	2,3

Apparence et odeur

- Liquide incolore à faible odeur d'alcool typique.
- Le seuil olfactif de l'isopropanol se situe entre 40 et 200 ppm, selon le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail.

V. Ingrédients et données toxicologiques

INGRÉDIENT	% V/V	No CAS	VLS, ppm	CL50, ppm/4 heures	DL50, mg/kg	DL50, mg/kg
				RAT, INHAL.	RAT, ORALE	LAPIN, PEAU
(1) Isopropanol	70	67-63-0	400	16 970	4 420	13 000

Références : ACGIH (1988-1989), RTECS (1983).

VI. Classification SIMDUT et matériaux synergiques

Classification du SIMDUT

- Liquide inflammable, irritant oculaire.

Matières synergiques

VII. Données sur les risques pour la santé

Ingestion

- L'ingestion d'isopropanol peut provoquer de la somnolence, des douleurs gastro-intestinales, des crampes, des nausées, des vomissements et des diarrhées ; l'inconscience et la mort peuvent suivre des expositions massives.

Nom du produit :	ISOPROPYL ALCOHOL	Page 4 sur 6
N° FDS :	6010	Date d'effet : 5 Août 2014

<u>Absorption par la peau</u>	Aucun effet indésirable avec une peau normale. Cependant, des quantités de matière potentiellement nocives peuvent être absorbées à travers une peau fortement abrasée lors d'un contact prolongé, en particulier chez les enfants.
<u>Inhalation</u>	- Une légère irritation des voies respiratoires supérieures peut commencer à environ 400 ppm. - Les concentrations élevées peuvent provoquer des somnolence, un manque de coordination et une narcose profonde.
<u>Contact avec la peau</u>	- Irritant léger. - Une exposition répétée ou prolongée peut entraîner un dessèchement et une fissuration.
<u>Contact avec les yeux</u>	- Irritant sévère pour les yeux. - Les vapeurs d'isopropanol peuvent irriter les yeux à partir d'environ 400 ppm. - Les lésions oculaires causées par le contact avec le liquide sont réversibles et un traitement approprié entraînera une guérison en quelques jours. Les dommages sont généralement une conjonctivite légère à modérée, considérée principalement comme une rougeur de la conjonctive.
<u>Effet d'une surexposition répétée</u>	
<u>Conditions médicales aggravées par une surexposition</u>	
<u>Autres effets de la surexposition</u>	

VIII. Données de réactivité

<u>Stabilité</u>	Stable
<u>Conditions à éviter</u>	Sources d'inflammation
<u>Incompatibilité</u>	Matières comburantes
<u>Produits de combustion ou de décomposition dangereux</u>	Dioxyde de carbone et/ou monoxyde de carbone.
<u>Polymérisation dangereuse</u>	Ne se produira pas
<u>Conditions à éviter</u>	Aucune actuellement connue

Nom du produit : **ISOPROPYL ALCOHOL**

Page 5 sur 6

N° FDS : **6010**

Date d'effet : 5 Août 2014

IX. Procédures en cas de déversement ou de fuite

Déversement

- Contenir les matières déversées.
- Assurer une ventilation adéquate et un équipement de protection.
- Éliminer les sources de chaleur, les étincelles ou les flammes.
- Les déversements doivent être recueillis dans des conteneurs appropriés ou absorbés sur un matériau absorbant approprié pour une élimination ultérieure.

Élimination des déchets

- Les déchets doivent être éliminés dans un incinérateur approuvé ou dans un site d'enfouissement désigné, conformément à toutes les réglementations fédérales, provinciales et locales.

X. Informations spéciales sur la protection

Équipement respiratoire

- Jusqu'à 1000 ppm, un respirateur à cartouche de vapeur organique approuvé peut être utilisé.
- Pour les concentrations supérieures à 1000 ppm, un appareil respiratoire à adduction d'air est recommandée.
- L'utilisateur doit consulter un guide sur les respirateurs, comme le guide Z94.4-M1982 de l'Association canadienne de normalisation.

Ventilation

- Le système de ventilation doit être anti-étincelles, mis à la terre et séparé des autres systèmes de ventilation par aspiration.
- Une ventilation locale est recommandée lors de la manipulation.

Gants de protection

- Néoprène, caoutchouc butyle ou naturel.

Protection oculaire

- Lunettes monoblocs résistantes aux produits chimiques lors de la manipulation

Autres équipements de protection

- Bain oculaire, douche de sécurité et autres équipements de protection au besoin.

XI. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES

Précautions à prendre lors de la manipulation et du stockage

- Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes.
- Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.
- Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré.
- Éviter de respirer les vapeurs.
- Éviter le contact avec les yeux et la peau.
- Laver soigneusement la peau exposée après manipulation.
- Prendre des précautions pour éviter l'accumulation d'électricité statique lors du transfert du contenu.

Nom du produit : **ISOPROPYL ALCOHOL**

Page 6 sur 6

N° FDS : **6010**

Date d'effet : 5 Août 2014

Autres précautions

- De bonnes pratiques d'hygiène personnelle sont suggérées, telles que s'abstenir de manger, de boire et de fumer sur le lieu de travail.

XII. Préparation FDS

PRÉPARÉ PAR : Alcohol QA, Technical Services, and Regulatory Affairs Department

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : (905) 790-7500

DATE : 5 Août 2014

COMMERCIAL ALCOOLS EXHORTE CHAQUE CLIENT OU DESTINATAIRE DE CETTE FDS À L'ÉTUDIER ATTENTIVEMENT AFIN DE PRENDRE CONSCIENCE ET DE COMPRENDRE LES DANGERS ASSOCIÉS AU PRODUIT. LE LECTEUR DEVRAIT ENVISAGER DE CONSULTER DES OUVRAGES DE RÉFÉRENCE OU DES EXPERTS EN VENTILATION, TOXICOLOGIE OU PRÉVENTION DES INCENDIES, SELON LE BESOIN, POUR UTILISER ET COMPRENDRE LES DONNÉES CONTENUES DANS CETTE FDS.

POUR FAVORISER UNE UTILISATION ET UNE MANIPULATION SÉCURITAIRES DE CE PRODUIT, CHAQUE CLIENT OU DESTINATAIRE DOIT -

- (1) AVERTIR LES EMPLOYÉS, AGENTS, ENTREPRENEURS ET AUTRES PERSONNES QUI PEUVENT UTILISER CE MATÉRIEL, DES INFORMATIONS CONTENUES DANS CETTE FICHE SIGNALÉTIQUE ET TOUTE AUTRE INFORMATION CONCERNANT LES DANGERS OU LA SÉCURITÉ
- (2) FURNISH THIS SAME INFORMATION TO EACH CUSTOMER FOR THE PRODUCT, AND
- (3) REQUEST CUSTOMERS TO NOTIFY THEIR EMPLOYEES, CUSTOMERS, AND OTHER USERS OF THE PRODUCT OF THIS INFORMATION.

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit

Alcool isopropylique

Autre moyens d'identification

AMD Medicom code de l'article: Article 30099

Adresse de la compagnieAMD Medicom Inc.
2555 Chemin de l'Aviation
Pointe-Claire, Montréal, Québec, H9P 2Z2Numéro de téléphone (Canada) : 514-636-6262Numéro de téléphone d'urgence : 1-800-361-2862

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Risques pour la santé

Contact avec les yeux : Irritant oculaire sévère
Les vapeurs d'isopropanol peuvent irriter les yeux à partir d'environ 400 ppm. Les dommages oculaires causés par le contact avec le liquide sont réversibles et un traitement approprié permettra la guérison en quelques jours. Les lésions sont généralement des conjonctivites légères à modérées, principalement des rougeurs de la conjonctive.

Contact avec la peau : Irritant léger
Une exposition répétée ou prolongée peut entraîner le séchage et la fissuration.

Ingestion: L'ingestion d'isopropanol peut causer de la somnolence, des douleurs gastro-intestinales, des crampes, des nausées, des vomissements et de la diarrhée; l'inconscience et la mort peuvent suivre d'expositions massives.

Inhalation: Une légère irritation des voies respiratoires supérieures peut commencer à environ 400 ppm. Des concentrations élevées peuvent causer de la somnolence, un manque de coordination et une narcose profonde.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

INGRÉDIENT	% VOLUME	CAS NO.
Isopropanol	100 approx.	67-63-0

SECTION 4: MESURES DE PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau pendant au moins 20 minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Consulter un médecin immédiatement.

Contact avec la peau : Rincer la zone contaminée avec de l'eau pendant au moins 20 minutes.
Enlever les vêtements contaminés sous l'eau courante.
Décontaminer complètement les vêtements avant de les réutiliser ou de les jeter.
En cas d'irritation, consulter un médecin.

Ingestion: Ne jamais donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou est inconsciente ou convulsive.

NE PAS PROVOQUER DE VOMISSEMENTS.

Demandez à la victime de boire environ 250ml (8fl. oz.) d'eau pour diluer le matériel dans l'estomac.

Si des vomissements surviennent naturellement, demandez à la victime de se pencher vers l'avant pour réduire le risque d'aspiration.

Demander de l'aide médicale.

Inhalation :

Emmener la victime à l'air frais.

La respiration artificielle doit être administrée si la respiration a cessé et la réanimation cardiorespiratoire, si le cœur s'est arrêté.

L'oxygène peut être administré si nécessaire.

Consultez immédiatement un médecin.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Extincteur à utiliser : Appliquer des mousses de type alcool ou tout usage selon les techniques recommandées par les fabricants pour les grands incendies.

Utilisez du dioxyde de carbone ou des produits chimiques secs pour les petits feux.

L'eau ne convient généralement pas aux grands bassins ouverts d'alcool et peut aider à propager le feu.

Risques inhabituels d'incendie/d'explosion : Les vapeurs formées à partir de ce produit peuvent se déplacer ou être déplacées par des courants d'air et s'enflammer par des lumières pilotes, d'autres flammes, des étincelles, des appareils de chauffage, de l'équipement électrique, des décharges statiques ou d'autres sources d'inflammation à des endroits éloignés du point de manutention.

Procédures de lutte contre l'incendie et protection individuelle : Utiliser un vaporisateur d'eau pour refroidir les contenants et les structures exposés au feu.

Utilisez un vaporisateur d'eau pour disperser les vapeurs; une résurgence est possible.

Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

SECTION 6: MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Déversement : Contenir les matières déversées.

Fournir une ventilation adéquate. Fournir un équipement de protection personnel adéquat aux intervenants.

Retirez les sources de chaleur, les étincelles ou les flammes.

Le déversement doit être recueilli dans des récipients appropriés ou absorbé sur un matériau absorbant approprié pour élimination ultérieure. Les contenants utilisés pour contenir le matériel déversé et l'absorbant doivent être scellés, sinon l'alcool recueilli s'évaporerait.

SECTION 7: MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation et entreposage: Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes.

Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Utiliser avec une ventilation adéquate.

Évitez de respirer les vapeurs.

Évitez le contact avec les yeux et la peau.

Laver soigneusement la peau exposée après manipulation.

Prendre des précautions pour éviter l'accumulation d'électricité statique lors du transfert du contenu.

Autres précautions : De bonnes pratiques d'hygiène personnelle sont suggérées, comme s'abstenir de manger, de boire et de fumer au travail.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Équipement respiratoire : Jusqu'à 1000 ppm, un respirateur à cartouche de vapeur organique approuvé peut être utilisé.

Pour des concentrations supérieures à 1000 ppm, un respirateur à alimentation en air est recommandé.

L'utilisateur devrait consulter un guide sur les respirateurs, comme le guide Z94.4-M1982 de l'Association canadienne de normalisation.

Ventilation : Le système de ventilation doit être non stationnaire, mis à terre et séparé des autres systèmes de ventilation.

La ventilation locale est recommandée lors de la manipulation.

Gants de protection : Néoprène, butyle ou caoutchouc naturel.

Protection des yeux : Monolunettes résistantes aux produits chimiques lors de la manipulation.

Autre équipement de protection : Bain oculaire, douche de sécurité et autre équipement de protection au besoin.

SECTION 9: CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Couleur/ Apparence	Liquide incolore
Odeur	Odeur typique d'éthanol/d'alcool inférieur
pH	Non applicable
Point d'ébullition	Entre 81,3 – 83 deg. C
Point de fusion/congélation	Environ moins 89 deg. C
Point d'éclair	12
Taux d'évaporation	2,3 (acetate de butyle = 1), pour 100% d'alcool isopropylique
Limite inférieure d'inflammabilité	2,5% V/V, pour 100% d'alcool isopropylique
Limite supérieure d'inflammabilité	12% V/V, pour 100% d'alcool isopropylique
Pression de vapeur	4,4KPA à 20 deg. C, pour 100% d'alcool isopropylique
Densité de vapeur	2,07 (air=1), pour 100% d'alcool isopropylique
Densité relative (liquide)	0,786 à 20 deg. C
Solubilité dans l'eau	Complète
Solubilité dans l'huile-coefficient de distribution eau/huile	Se sépare de l'huile
Température d'auto-inflammation	Environ 399 ° C, pour 100% alcool isopropylique

% de matières volatiles par volume 100

Formule chimique CH₃-CHOH-CH₃ Poids moléculaire : 60.09

SECTION 10: STABILITÉ AND REACTIVITÉ

Stabilité chimique : stable

Conditions à éviter : Sources d'inflammation

Produits de décomposition dangereux : Dioxyde de carbone et/ou monoxyde de carbone

Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas

Incompatibilité avec d'autres matériaux : Matières oxydantes

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effets immédiats (aigus) : Non disponibles

Effets retardés (subchroniques et chroniques) : Non disponibles

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité aiguë pour les poissons : CL₅₀ / 96 heures Pimephales promelas : 9 640 mg/L.Toxicité pour les plantes aquatiques : CE₅₀ / 72 heures Scenedesmus subspicatus > 1 000 mg/L.Toxicité pour les microorganismes : CE₅₀ / 3 heures Boues activées > 1000 mg/L.

Persistance et dégradabilité :

Facilement biodégradable (dégradation de 77 % en 10 jours). Devrait être hydrolytiquement stable, mais rapidement dégradé suite aux rejets atmosphériques.

Potentiel de bioaccumulation :

Facteur de bioconcentration (FBC) de 3,16. (Facteur de bioconcentration prévu). La bioaccumulation significative n'est pas
Le FBC prévu est de 3,16.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Élimination des déchets : Les déchets doivent être éliminés dans un incinérateur approuvé ou dans un site d'enfouissement désigné, conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

SECTION 14: TRANSPORT ET ENTREPOSAGE

CANADA : Numéro ONU : 1219

Dénomination officielle d'expédition de l'ONU : ISOPROPANOL

Classe(s) de danger pour le transport : Classe primaire 3 Classe subsidiaire : AUCUNE

Groupe d'emballage (le cas échéant) : II

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Non applicable

SECTION 16: AUTRE INFORMATION

Avis légal : Les renseignements ci-dessus sont jugés exacts, mais ils ne prétendent pas être exhaustifs et ne doivent servir que de guide. AMD Medicom Inc. décline toute responsabilité pour tout dommage résultant de la manipulation ou du contact avec les produits énumérés en annexe.

ANNEXE: LISTE DES PRODUITS

Item Code No.	Description
30099	Alcool isopropylique